

- 5 Arrivé au bourg, contourner le square, où une halte est possible, puis remonter vers l'église. Reprendre la route à gauche, traverser le bourg, admirer le paysage sur la campagne et rejoindre le point de départ.



Un domaine gallo-romain serait à l'origine de Champsac, dont le toponyme proviendrait du nom d'homme "Camiccius" et du suffixe -acum (domaine de Camiccius).

Avant la Révolution, Champsac était une paroisse du Haut-Limousin, dans l'archiprêtré de Nontron, diocèse de Limoges. Généralité, élection et sénéchaussée de Limoges. Relevant essentiellement de la juridiction de Châlus, Champsac appartenait à plusieurs seigneurs fonciers : le comte de Châlus, celui des Cars, le commandeur de Puybonnieux, les marquis du Masnadaud et de Sauveboeuf.

La paroisse avait pour fête patronale la Décollation de Saint-Jean-Baptiste. (Source Wikipédia)



L'église de Champsac est un édifice de construction romane plusieurs fois remanié, notamment dans la 1ère moitié du XVIIème siècle. Elle a une nef unique de 6,50 m de largeur et un chœur en abside. Son clocher primitif, en pierre, a été démolé vers 1850 et remplacé par le clocher actuel, en bois, à l'extrémité occidentale de la nef.

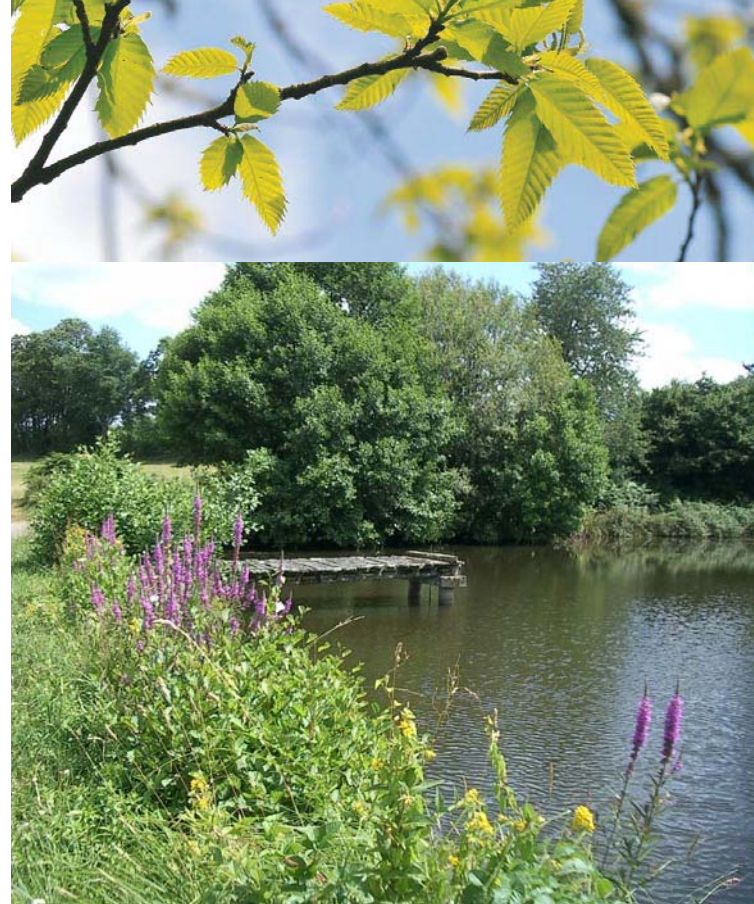
En 1587, Marguerite de La Rochefoucauld, comtesse de Châlus, fit peindre par François Limosin, peintre de Limoges, une ceinture à ses armes à l'église de Champsac comme à plusieurs autres de sa juridiction (La Chapelle-Montbrandeix, Dournazac, Lageyrat, Pageas).

En chemin :

- Le bourg de Champsac, son église ;
- Un espace paysager, la forêt, ruisseaux et étangs ;
- Points de vue, jolis chemins creux ;
- Vous êtes situés sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme des Feuillardiers à Oradour-sur-Vayres
Contact : 05 55 78 22 21
En savoir plus sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritux, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



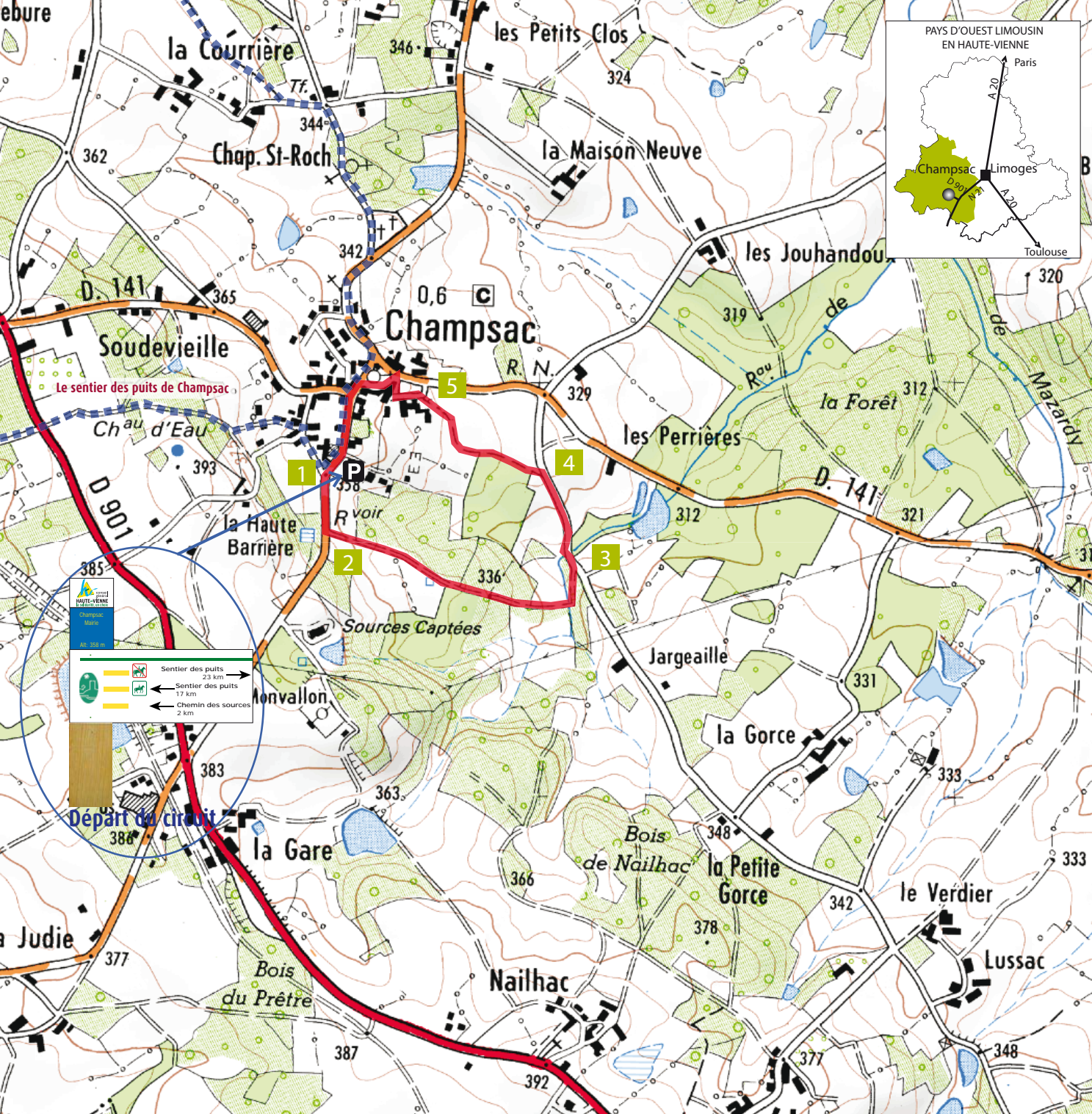
Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Credit photos : Commune, CDT 87

CHAMPSAC
Chemin des sources
0 h 30 - 2 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com





Info pratique

Accès : à 40 min de Limoges. Prendre la RN21 en direction de Châlus, puis la RD699, à droite vers Gorre. A l'entrée de Gorre, prendre à gauche la RD66.

Départ : parking à la Mairie.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
0 h 30	2 km	jaune	facile	70 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction

Itinéraire

- De la Mairie, tourner le dos au bourg et emprunter le sentier piétonnier en bord de route, jusqu'au premier chemin empierré à gauche.
- Admirer le paysage et le point de vue tout en descendant vers la forêt. Passer à côté du captage d'eau potable (à votre droite) puis suivre le chemin en terre. Traverser le ruisseau de la Monnerie et arriver à la petite route.
- La prendre à gauche, puis juste après le bois tourner à gauche à nouveau sur un chemin en herbe.
- Suivre ce chemin qui devient creux, bordé de murets en pierres sèches et d'une flore diversifiée.

Le bocage est formé de champs et de prés enclos par des levées de terre portant des haies ou des rangées d'arbres qui marquent les limites de parcelles, et où l'habitat est dispersé généralement en fermes et en hameaux. Une meilleure rétention et protection de l'eau ainsi qu'une forte limitation de l'érosion agricole sont d'autres aspects remarquables du paysage bocager. En effet, lors de la saison humide, le fossé draine les sols. Le talus bloque le ruissellement, et donc la détérioration ou la destruction de la terre cultivable. La haie protège du vent, susceptible de dévaster des cultures. Lors de la saison sèche, le fossé hydrate le sol, et donc augmente le rendement de la production agricole. C'est un paysage dans lequel on ne constate pas ou peu d'invasions ou de pullulations biologiques, car les haies abritent de nombreux animaux régulateurs des insectes. Le bocage est dans tous les cas un élément important du réseau écologique local.